

**Parc du Futuroscope**  
**2 jours et 1 nuit**  
**Les 16 et 17 novembre 2019**



La **SRIAS d'Île-de-France**, en partenariat avec Phare Ouest Voyages, vous propose un week-end familial dans le **parc du Futuroscope les 16 et 17 novembre 2019**. Ces week-ends organisés spécialement pour les ayants-droit de la SRIAS d'Île-de-France comprennent le transport aller/retour vers le parc, le billet d'accès au parc pour deux jours, une nuit d'hôtel ainsi que les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner).



Le nombre de places disponibles est limité à 100 personnes pour le week-end.  
Les aides financières de la SRIAS sont accordées dans la limite du budget et des places disponibles.

**Date limite de réservation le mercredi 15 octobre 2019**



**Comment s'inscrire ?**

**Par mail à l'adresse suivante : [phareouest.futuroscope@gmail.com](mailto:phareouest.futuroscope@gmail.com)**  
En joignant tous les documents mentionnés ci-dessous. Si votre inscription est validée, notre partenaire vous transmettra un bulletin d'inscription à remplir auquel vous devrez joindre votre règlement (par chèque ou virement bancaire).

- Une feuille de traitement ou de pension attestant de votre qualité d'ayant-droit de la SRIAS d'Île-de-France
- L'avis d'imposition 2018
- Le livret de famille pour justifier du lien entre l'agent et les participants

**Les tarifs**

Quotient familial annuel (RFR/nombre de parts fiscales)	Tarif adulte	Tarif enfant (mineur uniquement)
Inférieur ou égal à 25 000 euros	66,25 euros	Pris en charge par la SRIAS
Supérieur à 25 000 euros	132,50 euros	Pris en charge par la SRIAS

*N.b. : Ces tarifs comprennent le transport aller/retour jusqu'au parc, les billets d'accès au parc, la nuit d'hébergement ainsi que les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner).*

**\*ATTENTION\***

**L'envoi du courriel ne signifie pas que l'inscription est automatiquement prise en compte. N'envoyez aucun règlement sans y être préalablement invité(e).**

**Pour tout complément d'information : [srias@paris-idf.gouv.fr](mailto:srias@paris-idf.gouv.fr)**